


<p><b>PLR</b> Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p>	<p><i>Conseil Général de Vétroz</i></p>	
	<p><b>Question écrite au Conseil Municipal</b></p>	<p>Législature 2017-2020</p>

**CONCERNE : INSTALLATION ANTENNES RESEAU 5G**

Monsieur le Président de la Municipalité,  
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Réunis à l'occasion d'une séance de préparation le mercredi 6 mars dernier, les Conseillers Généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir les questions écrites suivantes, en vous demandant de bien vouloir prendre position sur ce qui suit :

Le déploiement du nouveau réseau d'antennes 5G fait partie, ces dernières semaines, des préoccupations de nombreuses familles et de nombreux concitoyens. La Commune a actuellement deux emplacements fonctionnels pour les réseaux GSM/3G/4G, un au Foyer Haut-de-Cry et l'autre sur le coteau dans la région de la Malette.

**Est-ce que la Commune de Vétroz a été approchée pour l'installation d'antennes 5G sur un des deux emplacements existants ?**

**Est-ce que l'installation d'autres emplacements est envisagée à l'avenir?**

**La Commune doit-elle donner son accord dans les deux cas présentés ci-dessus ?**

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez les présentes questions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 11 mars 2019.

Au nom du groupe Libéral- Radical  
Daniel Roh, Vice-Président

